

PRÉSENTATION DE L'ÉPREUVE

De coefficient 3, l'épreuve de français dure 1 heure 30 et comporte **deux éléments** :

- réponse, à partir d'un texte d'ordre général, à des questions destinées à vérifier les capacités de compréhension du candidat et son aptitude à retranscrire et ordonner les idées principales du texte ;
- exercices permettant d'évaluer les connaissances du candidat en vocabulaire, orthographe et grammaire.

Le règlement du concours laisse une **grande liberté dans la conception des sujets**. En effet, il ne précise pas le nombre des questions et des points relatifs à l'explication de texte et aux exercices de vocabulaire, d'orthographe et de grammaire.

De même, dans certains sujets, les exercices de vocabulaire sont intégrés dans les questions de compréhension. De plus, les exercices d'orthographe et de grammaire peuvent être conçus à partir du texte à expliquer. Mais les exercices de vocabulaire, d'orthographe et de grammaire peuvent également constituer une partie distincte du sujet.

Le plus souvent, le **barème** attribue 8/12 points aux questions de compréhension et 8/12 points aux exercices de vocabulaire, d'orthographe et de grammaire.

Le règlement du concours ne définit pas davantage un **programme**, même si l'étude des sujets et la lecture des rapports de jury montrent que les exercices de vocabulaire, d'orthographe et de grammaire portent sur les connaissances en principe acquises à la fin de la classe de troisième.

IMPORTANT

C'est pourquoi les différents centres de gestion ont élaboré des documents de cadrage pour guider les concepteurs de sujets et informer les candidats. En tout état de cause, vous tâcherez de vous procurer les **sujets des derniers concours** organisés par le centre de gestion qui vous intéresse. Même si la règle du précédent ne s'impose pas aux jurys, ces sujets vous donneront des indications sur ce qui vous attend.

Voir la note de cadrage de l'épreuve sur le site
www.concours-fonction-publique.org

► Les questions de compréhension du texte

Selon le règlement du concours, une partie de l'épreuve consiste à répondre, à partir d'un texte d'ordre général, à des questions destinées à vérifier les capacités de compréhension du candidat et son aptitude à retranscrire et ordonner les idées principales du texte.

Le **texte** se montre de longueur variable, entre une demi-page et deux pages.

Il consiste le plus souvent dans un article ou un extrait d'article de presse ou de revue, qui est consacré à un thème d'actualité et à un débat de société : la protection de l'environnement, la construction de l'Europe, la délinquance des jeunes, l'égalité entre les femmes et les hommes, les politiques publiques culturelles, les nouvelles technologies, l'éducation, les médias, le chômage, la famille...

Ce texte puisé dans la presse généraliste ou territoriale (*Le Monde, L'Express, Sciences humaines, La Gazette des communes...*) peut traiter un thème en rapport avec les réalités territoriales, voire avec le champ de compétences d'un adjoint administratif. Toutefois, il ne doit pas, en principe, présenter un caractère trop spécialisé, de façon à ne pas avantager les candidats exerçant des fonctions dans cette spécialité.

Les textes sont très rarement de nature littéraire. De toute façon, rassurez-vous : on ne vous demande pas d'avoir des connaissances en littérature ou en histoire de la littérature, mais d'être capable de comprendre la psychologie des personnages ou le sens de l'intrigue.

Les textes proposés dans le cadre de ce concours de catégorie C correspondent en principe au niveau d'une classe de troisième de collège.

Le nombre des **questions** posées se montre très variable. Il faut regretter que leur barème ne soit pas systématiquement détaillé, afin que les candidats puissent mieux doser leurs efforts.

RAPPEL

Dans certains sujets, les exercices de vocabulaire sont intégrés dans les questions de compréhension. De plus, les exercices d'orthographe et de grammaire peuvent être conçus à partir du texte.

Dans cette partie de l'épreuve, on peut distinguer **deux grands types de questions**.

Les unes sont des **questions de pure compréhension du texte** : définir un mot, lui donner un synonyme ou un antonyme ; expliquer une expression, un titre, une phrase ou un passage ; dégager le plan du texte ; reformuler l'idée principale, les thèses essentielles, la problématique du texte, en un nombre de mots ou de lignes éventuellement imposé ; retrouver un sentiment, le ton ou un procédé rhétorique employés par l'auteur ; donner un titre au texte...

Pour que les candidats les repèrent sans difficulté, souvent les mots, expressions et phrases à définir figurent en caractères gras ou italiques dans le texte ou leur place est précisée par un numéro de ligne.

D'autres questions conduisent au contraire à mobiliser **des connaissances et des réflexions personnelles**, par exemple lorsque le candidat doit donner d'autres arguments ou exemples que ceux du texte pour étayer une idée de l'auteur ou, au contraire, remettre en question une idée du texte en se référant à l'actualité. Enfin, rien n'interdit de demander au candidat un développement personnel s'apparentant à une mini-rédaction, dont la longueur minimale ou maximale est souvent précisée.

► Les exercices de vocabulaire, d'orthographe et de grammaire

Le nombre et la nature des exercices de vocabulaire, d'orthographe et de grammaire, leur importance en termes de notation, varient selon les centres de gestion et les sessions.

En général, **cinq à dix exercices** sont proposés.

Il faut noter que, dans certains sujets, les exercices de vocabulaire, d'orthographe et de grammaire — ou seulement ceux de vocabulaire — sont liés au **texte inspirant les questions de compréhension**. Par exemple, les candidats devront donner des définitions, des synonymes, des antonymes, etc., de mots contenus dans ce texte.

PRINCIPAUX TYPES D'EXERCICES	
VOCABULAIRE	<ul style="list-style-type: none"> – expliquer un mot, une expression, une phrase – donner des synonymes, des antonymes, des mots de la même famille, etc. – repérer l'intrus dans une liste de mots – compléter des mots avec des préfixes, des suffixes ou des terminaisons proposés – compléter des phrases avec des mots ou des expressions figurant dans une liste – associer des mots et des définitions donnés
ORTHOGRAPHE	<ul style="list-style-type: none"> – corriger les fautes introduites dans un texte court – recopier des phrases sans faute d'orthographe – trouver dans une liste le(s) mot(s) (in)correctement orthographié(s) – mettre des mots au féminin ou au pluriel – compléter des phrases avec des mots ou des expressions figurant le plus souvent dans une liste – accorder les participes passés d'une phrase ou d'un texte
GRAMMAIRE	<ul style="list-style-type: none"> – analyse grammaticale (nature et fonction d'un mot) – analyse logique (des propositions d'une phrase) – conjuguer des verbes à la voix, au mode et/ou au temps demandés – mettre des phrases à la voix active / voix passive – mettre des phrases au discours direct / au discours indirect <p><i>L'évolution du cadrage de l'épreuve a fait disparaître les questions d'analyse logique (des propositions d'une phrase).</i></p>

Pour réviser les questions d'orthographe et de grammaire, enrichir votre vocabulaire, préparer l'explication de texte et perfectionner vos qualités de rédaction, vous pouvez utiliser un ouvrage de la collection Objectif Fonction publique : Philippe-Jean Quillien, *Le Français en 40 fiches et 600 exercices*, Ellipses, 2013, 272 pages.

— IMPORTANT —

Efforcez-vous de faire chaque sujet du chapitre 2 dans les conditions du concours, c'est-à-dire d'un seul jet, en 1 h 30 (pensez à éteindre votre téléphone mobile !) et sans documentation (dictionnaire, grammaire, Wikipedia, etc.). Une fois votre devoir rédigé, vous lirez attentivement le corrigé et les explications.

Plus de sujets et de corrigés sur le site
www.concours-fonction-publique.org

25 SUJETS DE CONCOURS RÉCENTS CORRIGÉS ET EXPLIQUÉS

- SUJET N° 1 :** CDG 05
- SUJET N° 2 :** CDG 06
- SUJET N° 3 :** CDG 11
- SUJET N° 4 :** CDG 13
- SUJET N° 5 :** CDG 16, 17
- SUJET N° 6 :** CDG 18
- SUJET N° 7 :** CDG 22
- SUJET N° 8 :** CDG 22, 35
- SUJET N° 9 :** CDG 22, 35, 50
- SUJET N° 10 :** CDG 25, 52, 67, 68, 70, 71, 88
- SUJET N° 11 :** CDG 31
- SUJET N° 12 :** CDG 40
- SUJET N° 13 :** CDG 45
- SUJET N° 14 :** CDG 50
- SUJET N° 15 :** CDG 59
- SUJET N° 16 :** CDG 63
- SUJET N° 17 :** CDG 70
- SUJET N° 18 :** CDG 72
- SUJET N° 19 :** CDG 76
- SUJET N° 20 :** CDG 77
- SUJET N° 21 :** CDG 85
- SUJET N° 22 :** CDG 90
- SUJET N° 23 :** CDG-CIG Île-de-France
- SUJET N° 24 :** CDG-CIG Île-de-France
- SUJET N° 25 :** CDG-CIG Île-de-France

▲ Sujets de concours

IMPORTANT

Dans les textes des sujets de concours, les mots ou expressions à définir, expliquer ou analyser figurent en **caractères gras**, tandis que les phrases faisant l'objet de questions sont soulignées.

SUJET N° 1 : CDG 05

CONSIGNES À RESPECTER IMPÉRATIVEMENT PAR LE CANDIDAT

- Il est demandé au candidat d'écrire au stylo bleu ou noir uniquement.
- Aucun signe distinctif ne doit apparaître sur votre copie : ni votre prénom ou nom, ni votre signature. . . Vous ne devez pas mentionner dans vos réponses des noms imaginaires ou existants (par exemple nom d'une commune, nom d'un agent. . .) mais seulement utiliser les éléments qui vous seront fournis dans les questions. Toute mention d'identité portée ou signe distinctif entraînera la note de zéro à cette épreuve et donc l'élimination du candidat à ce concours.
- L'identité du candidat devra figurer uniquement dans la partie supérieure droite de la copie mise à sa disposition (partie à coller pour respecter l'anonymat).
- Le candidat rédigera ses réponses exclusivement sur la copie et les intercalaires mis à sa disposition.
- Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Les nouveaux animaux de compagnie

Il y a encore quelques années, posséder **un animal de compagnie** se résumait à avoir un chien ou un chat, éventuellement un lapin, ou un poisson rouge. Désormais, l'heure est à l'exotisme et à l'originalité. Les NAC, comprenez « nouveaux animaux de compagnie », envahissent nos habitations. Certains d'entre eux peuvent pourtant se révéler dangereux. Alors, que leur vaut un tel succès, et quelles sont les dérives de ce phénomène ?

Phénomène déjà courant aux États-Unis et dans certains pays d'Europe, les nouveaux animaux de compagnie rencontrent maintenant un succès croissant en France par exemple. Si le chien et le chat ont toujours une place privilégiée dans nos foyers, il faut désormais compter avec les furets, iguanes, mygales, pythons, et autres scorpions qui constituent près de 5 % des animaux de compagnie. Besoin d'évasion, curiosité, envie de se distinguer des autres... les motivations sont nombreuses pour les détenteurs de ces espèces.

Avec l'arrivée de ces nouveaux compagnons, de nouveaux risques pour la santé apparaissent. Le nombre de zoonoses (maladies de l'animal transmissibles à l'homme) est **en constante augmentation**. Parmi les quelques-unes déjà signalées on notera la peste, la tuberculose, ou encore la salmonellose. Les primates sont les

principaux **incriminés**, tandis que les reptiles et autres mygales sont responsables d'une augmentation du nombre d'envenimations. Car, rappelons-le, nombre de ces nouveaux animaux de compagnie sont dangereux et ne doivent pas être mis entre toutes les mains, au risque de se retrouver relâchés en pleine nature, avec les conséquences que l'on peut imaginer. Mais au-delà des risques sur la santé, ce phénomène alimente le trafic mondial et pose un véritable problème écologique puisqu'il encourage le braconnage et la persécution de certaines espèces. L'enjeu ? Un chiffre d'affaire **estimé** à environ 15 milliards d'euros par an... Selon l'Union internationale pour la conservation de la nature, ce ne sont pas moins de 30 000 primates, 500 000 perroquets, 500 000 poissons d'aquarium et de nombreux reptiles et mammifères qui sont, chaque année, arrachés à leur milieu naturel pour **alimenter** le marché mondial des nouveaux animaux de compagnie. Selon la même source, moins de 20 % de ces animaux atteignent l'âge de 2 ans.

On n'acquiert pas un NAC sur **un coup de tête**. Il faut avant tout bien connaître l'espèce que l'on souhaite acquérir, se renseigner auprès de spécialistes sur ses besoins et son mode de vie, ses exigences alimentaires, et prendre toutes **les précautions nécessaires** pour sa propre sécurité, ainsi que pour le bien-être de l'animal. Car il n'est pas **rare** que ces nouveaux animaux de compagnie soient victimes de maladies n'existant pas dans la nature, provoquées par de mauvaises conditions de captivité. Comme pour tout autre animal, adopter un NAC c'est avant tout s'assurer d'avoir les moyens, le temps, la place, et les compétences nécessaires pour lui assurer **de bonnes conditions de vie**.

d'après « Les nouveaux animaux de compagnie », *fr.vivat.be*

I. Questions de compréhension et de vocabulaire (11 points)

► QUESTION N° 1 (1 POINT)

Expliquez l'expression « nouveaux animaux de compagnie ».

► QUESTION N° 2 (1 POINT)

Expliquez de manière détaillée le rôle du premier paragraphe.

► QUESTION N° 3 (1,5 POINT)

Donnez un titre aux paragraphes 2, 3 et 4.

► QUESTION N° 4 (1,5 POINT)

Dressez la liste de tous les risques développés dans le texte liés à l'adoption de NAC.

► QUESTION N° 5 (2 POINTS)

Expliquez ce que l'auteur a voulu dire avec les phrases suivantes.

- « avec les conséquences que l'on peut imaginer »
- « ce phénomène alimente le trafic mondial »

► QUESTION N° 6 (2 POINTS)

Donnez un synonyme pour chacun des mots ou groupes de mots suivants.

- « incriminés »
- « un coup de tête »
- « estimé »
- « rare »

▶ QUESTION N° 7 (2 POINTS)

Donnez un antonyme pour chacun des mots ou groupes de mots suivants.

- « un animal de compagnie »
- « les précautions »
- « alimenter »
- « nécessaires »

II. Grammaire et orthographe (9 points)

▶ QUESTION N° 1 (2 POINTS)

Donnez deux homonymes de « coup » et employez-les chacun dans une phrase dont le sens sera explicite.

▶ QUESTION N° 2 (1 POINT)

Transformez la phrase suivante à la voix passive : « L'entraîneur, qui n'était pas très connu, avait emmené les athlètes au sommet. »

▶ QUESTION N° 3 (2 POINTS)

Donnez la nature et la fonction des groupes de mots suivants.

- « de bonnes conditions de vie »
- « en constante augmentation »

▶ QUESTION N° 4 (2,5 POINTS)

Réécrivez les phrases en conjuguant les verbes entre parenthèses au passé composé.

- Ils (aller) faire les courses.
- Les filles que je (voir) allaient à la plage.
- Nous (devoir) faire notre travail avant d'aller au cinéma.
- La grand-mère (attendrir) par le nouveau-né.
- Elles (célébrer) Noël en famille.

▶ QUESTION N° 5 (1,5 POINT)

Sur quels noms les verbes suivants sont-ils formés ?

- « siroter »
- « déposer »
- « abriter »
- « cauchemarder »
- « accueillir »
- « sourire »